

Association 2 Pieds 2 Roues
5, avenue Collignon
31200 TOULOUSE

contact@2p2r.org

Contact : Boris Kozlow (Président) 06 19 44 39 01



Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne
Place St Etienne
31038 Toulouse Cedex 9

Toulouse, le 26 mars 2020

Objet : Demande d'autorisation des voies vertes aux seuls déplacements utilitaires dérogatoires à pied et à vélo.

Monsieur le Préfet,

Vous avez pris le 20 mars dernier un arrêté préfectoral interdisant au public tout accès aux voies pédestres et cyclables des cours d'eau, canaux et plans d'eau, les zones vertes et les sentiers balisés. Cela permet ainsi d'éviter la concentration de promeneurs et sportifs sur ces voies vertes afin d'éviter le contact entre personnes en période de pandémie de coronavirus.

Cette mesure est tout à fait logique pour les déplacements liés à la seule activité physique et la promenade mais elle pénalise fortement les personnes utilisant le vélo ou marchant pour des déplacements utilitaires prévus dans les déplacements dérogatoires. En effet les voies vertes sont les axes principaux de circulation des modes actifs (Canal du Midi et de Garonne, Hers, Garonne...), en particulier pour les cyclistes afin qu'ils circulent en sécurité vers leur lieu de travail mais aussi pour les piétons désormais obligés de se rabattre sur des trottoirs étroits où les croisements ne peuvent permettre de respecter la distanciation barrière requise pour limiter la propagation du virus.

Par ce courrier, **2 Pieds 2 Roues vous demande donc de ne pas pénaliser la pratique utilitaire du vélo et de la marche et de l'autoriser sur les voies pédestres et cyclables des cours d'eau, canaux et plans d'eau, les zones de loisirs et sentiers balisés**. Il est bien entendu que la pratique liée à l'activité physique et à la promenade y restera interdite.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez, en cette période difficile, à notre demande qui vise à ne pas rendre plus compliqué le confinement pour nos concitoyens effectuant leurs déplacements essentiels utilitaires à pied ou à vélo.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à mes sentiments dévoués.

Boris Kozlow